

02 février 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr



<http://snapatsi.fr>



A  
D  
M  
I  
N  
I  
S  
T  
R  
A  
T  
I  
F  
S

## PLAN NATIONAL DE FORMATION 2015-2017

Alors que la formation est un pilier fondamental pour la progression de carrière des agents, l'administration a fait connaître, lors de la réunion du 29 janvier 2015, une **baisse de crédits du Plan National de Formation 2015-2017**.

Le SNAPATSI ne veut pas entrer dans la logique sans fin des restrictions ou succomber à la fuite en avant des réductions de l'offre de formation.

Le SNAPATSI demande une « **sanctuarisation** » des crédits de formation.

Le SNAPATSI réaffirme que le **Conseiller Mobilité Carrière**, en sa qualité d'acteur majeur dans la carrière des agents, **doit être un professionnel, à temps plein, avec une connaissance de tous les périmètres du Ministère de l'Intérieur**.

Le PNF 2015-2017 sera présenté dans les différents CT Nationaux compétents.

Le SNAPATSI ne manquera pas de dénoncer la baisse des crédits contraire à l'évolution professionnelle des agents.

Bureau National  
01.55.34.33.20

# LE SNAPATSI DÉFEND VOTRE CARRIÈRE !